

Coop'Coloc, la coopérative de logements étudiants, étend son activité

Jeudi 17 septembre à 14h, 93 rue de la Chapelle (18e)

Créée il y a un an avec le soutien de la Ville de Paris, Coop'Coloc, dispositif de logements étudiants porté par la coopérative Solidarité Étudiante, étend son activité avec une dizaine de logements supplémentaires. Trois adjoints à la Maire visiteront jeudi l'un d'entre eux, aux côtés des porteurs du projet.

Coop'Coloc est un dispositif lancé par Solidarité Étudiante, coopérative gérée par et pour les étudiants, qui vise à répondre aux difficultés de logement des étudiants à Paris, en particulier ceux à faibles revenus et primoarrivants dans l'enseignement supérieur.

Cette initiative, primée en 2013 aux Trophées ESS parisiens, a été lancée il y a un an, avec le soutien de la Ville de Paris et des bailleurs sociaux. Elle a assuré avec succès la gestion de trois logements sociaux de la RIVP, pour un total de 9 places, pendant l'année scolaire 2014-2015. Elle se développe à l'occasion de cette rentrée, en prenant en charge une dizaine de logements supplémentaires, qui accueilleront chacun 3 à 5 étudiants.

Les logements du dispositif sont des logements de bailleurs sociaux parisiens. Les conditions d'éligibilité pour les étudiants sont identiques : il faut entrer en première année à l'Université, vivre au domicile familial, et être boursier, ou ne pas disposer de ressources suffisantes pour se loger dans le parc privé.

Ian Brossat, Antoinette Guhl et Marie-Christine Lemardeley visiteront jeudi l'un de ces logements, situé dans le 18e arrondissement, aux côtés des porteurs du projet Coop'Coloc.

Personnalités présentes :

- Ian Brossat, adjoint à la Maire en charge du logement
- Antoinette Guhl, adjointe à la Maire en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire
- Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire chargée de la vie étudiante

Date et lieu :

Jeudi 17 septembre à 14h, 93 rue de la Chapelle (18e)